



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-41286>

Département(s) de publication : **37, 49**

Annonce n° **26-41286**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Tours Métropole Val de Loire

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Convention tripartite et acte d'acceptation en lien avec la concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIVERT à Lasse et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation et d'extension associés

Description : Dans le cadre du financement des investissements mis à la charge du concessionnaire au titre du contrat de concession de service public relatif à l'exploitation, au financement, à la conception et à la réalisation des travaux de « revamping » de l'unité de valorisation énergétique Salamandre ainsi qu'à la construction d'une seconde ligne de four, conclu le 18 décembre 2025 entre le Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des Déchets (« SIVERT »), en qualité de concédant et de coordonnateur du Groupement d'Autorités Concédantes composé du SIVERT, d'Angers Loire Métropole (« ALM »), de Tours Métropole Val de Loire (« TMVL ») et de la Communauté de communes du Pays Sabolien (« CCPS »), et PAPREC ENERGIES OUEST, en qualité de concessionnaire, à laquelle s'est substituée PAPREC ENERGIES 49 le 9 mars 2026 conformément au contrat de concession, PAPREC ENERGIES 49 a conclu avec BPIFRANCE, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL et SOCIETE GENERALE, en qualité de cessionnaires escompte un contrat de cession#escompte aux termes duquel elle cède à titre d'escompte, conformément aux articles L. 313#23 à L. 313#34 du Code monétaire et financier, les créances qu'elle détient à l'encontre des membres du Groupement d'Autorités Concédantes au titre de la rémunération financière fixe (et de la valeur de paiement anticipé qui viendrait s'y substituer) due à compter, s'agissant du SIVERT, de la date effective de fin de mise en service industrielle de la première ligne et s'agissant des autres membres du Groupement d'Autorités Concédantes, de la date effective de fin de mise en service industrielle de la seconde ligne, conformément au contrat de concession. Chacune de ces cessions de créances a été acceptée au sens de l'article L.313-29 du Code monétaire et financier par le membre du Groupement d'Autorités Concédantes concerné, par un acte d'

acceptation conclu en date du 12 mars 2026. Une convention tripartite a été conclue le 12 mars 2026 entre les membres du Groupement d'Autorités Concédantes, PAPREC ENERGIES 49 et les cessionnaires-escompte susmentionnés, afin de préciser notamment les modalités de paiement des créances cédées et acceptées et de définir les droits et obligations des membres du Groupement d'Autorités Concédantes au titre des actes d'acceptation. [Le montant indiqué ci-après correspond à l'estimation du montant cumulé des créances cédées et acceptées par Tours Métropole Val de Loire et non à la valeur du contrat de concession.]

Identifiant de la procédure : 129f0edb-5360-414f-a637-73c93f6b7386

Identifiant interne : LOT-0001

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45252300 Travaux de construction d'usines d'incinération des ordures ménagères

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90513300 Services d'incinération des ordures ménagères

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90510000 Élimination et traitement des ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314000 Énergie et services connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires : Noyant Villages

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 37,717,038 Euro

2.1.4 Informations générales

Il est mis fin à l'appel à la concurrence

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Convention tripartite et acte d'acceptation en lien avec la concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIVERT à Lasse et la conception, construction et financement des travaux d'optimisation et d'extension associés

Description : Dans le cadre du financement des investissements mis à la charge du concessionnaire au titre du contrat de concession de service public relatif à l'exploitation, au financement, à la conception et à la réalisation des travaux de « revamping » de l'unité de valorisation énergétique Salamandre ainsi qu'à la construction d'une seconde ligne de four, conclu le 18 décembre 2025 entre le Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des Déchets (« SIVERT »), en qualité de concédant et de coordonnateur du

Groupement d'Autorités Concédantes composé du SIVERT, d'Angers Loire Métropole (« ALM »), de Tours Métropole Val de Loire (« TMVL ») et de la Communauté de communes du Pays Sabolien (« CCPS »), et PAPREC ENERGIES OUEST, en qualité de concessionnaire, à laquelle s'est substituée PAPREC ENERGIES 49 le 9 mars 2026 conformément au contrat de concession, PAPREC ENERGIES 49 a conclu avec BPIFRANCE, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL et SOCIETE GENERALE, en qualité de cessionnaires escompte un contrat de cession#escompte aux termes duquel elle cède à titre d'escompte, conformément aux articles L. 313#23 à L. 313#34 du Code monétaire et financier, les créances qu'elle détient à l'encontre des membres du Groupement d'Autorités Concédantes au titre de la rémunération financière fixe (et de la valeur de paiement anticipé qui viendrait s'y substituer) due à compter, s'agissant du SIVERT, de la date effective de fin de mise en service industrielle de la première ligne et s'agissant des autres membres du Groupement d'Autorités Concédantes, de la date effective de fin de mise en service industrielle de la seconde ligne, conformément au contrat de concession. Chacune de ces cessions de créances a été acceptée au sens de l'article L.313-29 du Code monétaire et financier par le membre du Groupement d'Autorités Concédantes concerné, par un acte d'acceptation conclu en date du 12 mars 2026. Une convention tripartite a été conclue le 12 mars 2026 entre les membres du Groupement d'Autorités Concédantes, PAPREC ENERGIES 49 et les cessionnaires-escompte susmentionnés, afin de préciser notamment les modalités de paiement des créances cédées et acceptées et de définir les droits et obligations des membres du Groupement d'Autorités Concédantes au titre des actes d'acceptation. [Le montant indiqué ci-après correspond à l'estimation du montant cumulé des créances cédées et acceptées par Tours Métropole Val de Loire et non à la valeur du contrat de concession.]

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45252300 Travaux de construction d'usines d'incinération des ordures ménagères

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires : NOYANT VILLAGES

5.1.3 Durée estimée

Durée : 300 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 37,717,038 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La convention tripartite et l'acte d'acceptation conclu par Tours Métropole Val de Loire sont consultables gratuitement sur demande, dans le respect des secrets protégés par la loi, à Tours Métropole Val de Loire, 60 Avenue Marcel DASSAULT 37 200 Tours. Le présent avis est un avis de signature de la Convention Tripartite et de l'Acte d'Acceptation. Il n'est pas l'avis d'attribution de la concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique Salamandre ainsi que pour le financement, la conception et la réalisation de travaux d'optimisation ainsi

que la construction d'une seconde ligne de four qui a fait l'objet d'une publicité par ailleurs au JOUE sous l'identifiant numéro 856257-2025 et au BOAMP sous l'identifiant numéro 25-140723.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Nom : Conditions financières et juridiques d'exécution

Description : Conditions financières et juridiques d'exécution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Conditions financières et juridiques d'exécution Valeur technique de l'offre en phase de conception et de réalisation des travaux Valeur technique de l'offre en phase d'exploitation afin d'assurer la continuité du service public Qualité du service rendu aux usagers

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tours Métropole Val de Loire

Informations relatives aux délais de recours : Tout tiers à un contrat administratif ayant intérêt pour agir est recevable à former un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Ce recours doit être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis. Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Nantes Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Nantes Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Sivert de l'Anjou, Route de la Salamandre, 49490 Lasse – Noyant Vilalges Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Sivert de l'Anjou Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Nantes Organisation qui signe le marché: SIVERT de l'Anjou

Organisation qui signe le marché : Tours Métropole Val de Loire

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 37,717,038 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PAPREC ENERGIES OUEST

Offre :

Identifiant de l'offre : PAPREC ENERGIES OUEST

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 37,717,038 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CON-0001

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 01/12/2025

Date de conclusion du marché : 12/03/2026

Organisation qui signe le marché : Tours Métropole Val de Loire

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Tours Métropole Val de Loire

Numéro d'enregistrement : 24370075400035

Adresse postale : 60 Avenue Marcel DASSAULT

Ville : Tours

Code postal : 37200

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@tours-metropole.fr

Téléphone : 0247801111

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : PAPREC ENERGIES OUEST

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 933 057 655 00021

Ville : NOYANT VILLAGES

Code postal : 49490

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 989de48f-97b8-4ba0-a296-39ff453eda32 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/04/2026 à 11:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2026